

REGLEMENT COUPE DE BRETAGNE EAU LIBRE 2014/2015

Il s'agit d'un circuit composé d'épreuves en eau libre en Bretagne destiné à valoriser la pratique de l'eau libre dans notre région.

A chaque étape, sur une épreuve déterminée, les nageurs toutes catégories confondues et benjamins, licenciés dans un club breton, se verront attribuer des points établis sur la grille nationale coupe de France en eau libre correspondant à la distance de 5 à 7.5 km (dégressifs à partir de 300 points)

Chaque organisation reste responsable de son épreuve, les nageurs devront donc suivre le règlement propre à chacune d'elles. Concernant l'équipement des nageurs les dispositions du règlement FINA et FFN relatives à la coupe de France en eau libre seront appliquées.

Les inscriptions à chaque étape se font auprès des organisateurs, en conformité avec leur propre règlement.

Les organisateurs s'engagent :

- à envisager la mise en place d'un « pass'compétition » eau libre
- à constituer un jury comprenant des officiels eau libre ayant reçu la formation adéquate et à jour de leur recyclage, en charge pour les organisateurs ou leur comité départemental d'organiser en amont une formation et un recyclage d'officiels (dont ENF 3 eau libre) en liaison avec l'ERFAN.
- A privilégier extranat pour le traitement des épreuves (engagements, résultats....)

Etapes complémentaires : Les 3 km et 5 km indoor rapportent respectivement un bonus de 30 points et 50 points pour l'ensemble des participants arrivant dans les délais et non disqualifiés.

Un classement individuel des nageurs sera établi en additionnant les points marqués par chaque nageur et nageuse licencié dans un club breton sur l'ensemble des étapes de la coupe de Bretagne

Il y aura un classement « toutes catégories » et un classement « benjamin » sur les distances distinctes définies.

Selon le classement actualisé après chaque étape les leaders masculin et féminin «toutes catégories » devront porter lors de la prochaine étape un bonnet distinctif fourni par le comité régional

Un classement régional des clubs sera établi en additionnant les points marqués par l'ensemble des nageurs et nageuses d'un même club breton sur les épreuves « toutes catégories ». Le nombre de nageurs et nageuses engagés par club n'est pas limité.

Récompenses

Les 5 premiers hommes et 5 premières femmes du classement général toutes catégories recevront un prix lors de la dernière étape

1^{er} : 200 €, 2^{ème} : 100 €, 3^{ème} : 50 €, 4^{ème} : 25 €, 5^{ème} : 25 €

Le premier club breton recevra un trophée qui sera remis en jeu chaque année. A l'issue de 3 victoires consécutives, ce trophée sera définitivement acquis par le club

Chaque organisation participe à la dotation des primes en versant sa quote-part (200 €) au Comité de Bretagne chargé de leur distribution lors de la dernière étape.

Le Comité de Bretagne mettra à disposition de chaque organisateur le matériel « eau libre » (arche d'arrivée, chrono à bandes, bouées etc...), les organisateurs devant prendre ses dispositions pour son transport.

Le Comité de Bretagne désignera un délégué chargé de superviser les épreuves et établira après chaque épreuve le classement provisoire de la coupe de Bretagne et un compte rendu.

Coupe de BRETAGNE 2015 eau libre « toutes catégories »

Epreuves :

- ✦ la Rance à LEHON (organisation DINAN NATATION SAUVETAGE)
- ✦ date : 21 juin **distance retenue** : 2.5 km
- ✦ étang du Boulet à Feins (organisation OCC Natation-triathlon)
- ✦ date : 4 juillet **distance retenue** : 5 km
- ✦ la Vilaine / pays de Redon (organisation CN Pays de Redon)
- ✦ date : 29 août **distance retenue** : 5 km
- ✦ le Blavet à St Nicolas des Eaux (organisation CD 56 / BAUD)
- ✦ date : 6 septembre : **distance retenue** : 3 km
- ✦ Etapes complémentaires : **3km ou 5 km Indoor.**
- ✦ Date : (11 janvier à Coetquidan)

Coupe de BRETAGNE 2015 eau libre « benjamins »

Epreuves de développement – Benjamins

Dans le cadre du développement de la discipline un circuit coupe de Bretagne benjamins est également mis en place en parallèle du circuit « toutes catégories ».

A chaque étape, sur les épreuves suivantes, les nageurs benjamins, (né en 2002-2003) licenciés dans un club breton, se verront attribuer des points établis sur la grille nationale coupe de France en eau libre correspondant à la distance de 1 à 2 km (dégressifs à partir de 150 points)

- ✦ la Rance à LEHON (organisation DINAN NATATION SAUVETAGE)
- ✦ date : 21 juin **distance retenue** : 2.5 km (s'agissant de la même épreuve que l'épreuve toutes catégories, en fonction des engagés, il pourrait y avoir un départ décalé. (classement spécifique des benjamins)
- ✦ étang du Boulet à Feins (organisation OCC Natation-triathlon)
- ✦ date : 4 juillet **distance retenue** : 1 km
- ✦ la Vilaine / pays de Redon (organisation CN Pays de Redon)
- ✦ date : 30 août **distance retenue** : 2 km
- ✦ le Blavet à St Nicolas des Eaux (organisation CD 56 / BAUD)
- ✦ date : 6 septembre : **distance retenue** : 1.5 km
- ✦ Etapes complémentaires : **3km Indoor.**
- ✦ Date : (11 janvier à Coetquidan)

Les 3 premiers hommes et trois premières femmes du classement benjamins seront récompensés (médailles et lots) à l'issue de la dernière étape.

